



Compte rendu de la Commission

Ecole, Services périscolaires-extra-scolaires-Restauration

Du jeudi 8 décembre 2022

Sous la présidence de Mme Marie-Pierre MADAULE

Lieu de la réunion : Salle du Conseil Municipal

Présents : Mmes Marie-Pierre MADAULE, Emilie RAMEL, Liliane BOUDOU-LATOURE, Julie FOURMENT, Valérie REGIS

MM Dominique LAGARDE, Alexis THIAW, François-Xavier METZGER, François-Régis VALETTE

Absents excusés : Gilbert BONNES, Nicolas DRUILHE

Ordre du jour

- 1. Effectifs prévisionnels rentrée 2023**
- 2. Carte scolaire**
- 3. Organisation du double service de la restauration scolaire**
- 4. Questions et communications diverses**

1. Effectifs prévisionnels rentrée 2023

- Effectifs actuels

L'effectif global sur l'ensemble des écoles, réactualisé au regard des entrées/sorties en décembre 2022, s'élève maintenant à 392 élèves (avec la classe annexée du groupe scolaire A.Césaire et le dispositif UPE2A de l'école élémentaire R.Goscinny.

195+5 (200) sur le groupe scolaire Aimé Césaire, et 189+3(192) sur les écoles René Goscinny.

Ces effectifs se répartissent en 3 classes de maternelle et 5 classes élémentaires dans chacun des 2 établissements scolaires.

En Maternelle, 128 enfants sont répartis sur 6 classes (3+3)

En Elémentaire, 256 + 8 enfants sont répartis sur 10 classes (5+5)

EFFECTIFS PAR CLASSE ANNEE 2022/2023

	AIME CESAIRE			RENE GOSCINNY	
Madame PELLICER	PS/MS	20	Véronique CARCENAC	PS/MS	23
Sandrine MARTIN	PS/MS	20	Françoise YON	MS/GS	21
Catherine MONCLUS	GS	27	Delphine THOLE	GS/CP	17
Carole AJAC	CP	20	Madame SOLTANI	CP	23
Florence BLANC	CE1	24	Mélisandre RUA	CE1/CE2	27
Madame METON	CE2	30	Madame CHESNEAU	CE2/CM1	27
Karine SAPEDE	CM1/CM2	27	Mesdames ALBERTINI et MELLET	CM1/CM2	26
Isabelle LABEUR	CM1/CM2	27	Muriel FORTE	CM1/CM2	25
Classe Annexée: Pascal RENARD	Tout niveau	5	UPE2A : Madame MARAVAL	Tout niveau	3
TOTAL (Base élève)		195	TOTAL		189
TOTAL	enfants effectifs		Base élève	:	384
Total enfants avec Classe annexée + UPE2A = 392					

Au total 8 enfants sont inscrits sur le dispositif UPE2A, 5 inscrits sur l'effectif école car résidents et 3 à mi-temps

TABLEAU DES EFFECTIFS RENTREE 2023
GROUPE SCOLAIRE AIME CESAIRE

NIVEAU	ANNEE	NOMBRE
PS	2020	17
MS	2019	20
GS	2018	23
CP	2017	27
CE1	2016	21
CE2	2015	22
CM1	2014	30
CM2	2013	27
	TOTAL	187
EM	60	
ELE	127	

TABLEAU DES EFFECTIFS RENTREE 2023
GROUPE SCOLAIRE RENE GOSCINNY

NIVEAU	ANNEE	NOMBRE
PS	2020	23
MS	2019	16
GS	2018	19
CP	2017	14
CE1	2016	34
CE2	2015	20
CM1	2014	25
CM2	2013	24
EM	58	
ELE	117	
	TOTAL	175

Total : Maternelle : 60 + 58 = 118 et Élémentaire : 127 + 117 = 244, soit 362 élèves

Une projection des prévisions des effectifs est à l'étude jusqu'en 2030.

2. Carte scolaire

Cette carte scolaire délimite les périmètres des côteaux au-dessus de la RD813 pour les élèves des écoles René Goscinny et le périmètre au-deçà de la RD813 pour le groupe scolaire Aimé Césaire. Il a été délibéré lors du Conseil Municipal de septembre 2022 l'instauration d'une zone tampon a pour objectif d'apporter une plus grande souplesse dans la gestion et l'équilibre des effectifs scolaires. Elle s'applique pour les nouveaux arrivants qui résident dans les rues listées plus bas.

Elle pourra être révisable au regard de l'évolution de la population dans les années à venir.

Liste de rues de la zone tampon : affectation écoles RG ou groupe scolaire AC

- Route de Narbonne + lycée agricole
- Allée des Minimes
- Résidence le Château
- Chemin du Moulin Armand
- Allée du Moulin Armand
- Chemin de la Graille
- Allée des Fontaines
- Allée George Sand
- Allée Lucie Aubrac
- Allée Rosa Parks
- Allée Simone Veil
- Chemin de la Barrière
- Chemin du Bosc Blanc
- Allée des Pins
- Allée du Petit Verdot

3. Organisation du double service de la restauration scolaire

La réflexion sur une nouvelle organisation du temps méridien sur les 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi des semaines scolaires a débuté aux vacances d'automne avec le DGS, les directeurs ALAE et la responsable du Pôle Éducation. Au retour des vacances, ont été associés les référents ALAE et les agents de restauration et d'hygiène des bâtiments. Tous les agents concertés considèrent que cette nouvelle organisation serait bénéfique pour tous. Les projets en cours, tels que le gaspillage alimentaire et le débarrassage des tables seront maintenus, cette nouvelle organisation permettra de mieux les mener.

Cette demande de passage à deux services émane d'une demande récurrente des animateurs.

Les objectifs sont :

- D'améliorer l'accueil des enfants sur le temps méridien, plus spécifiquement sur le temps de repas par l'accueil des enfants en demi-groupe afin de diminuer le bruit et l'agitation, la promiscuité car les superficies des salles de restauration sont contraintes au vu des effectifs d'enfants, la qualité l'encadrement et l'accompagnement des enfants,
- D'améliorer l'accueil des enfants sur le temps méridien ici plus précisément sur le temps périscolaire, en optimisant l'occupation des salles d'activités aussi contraintes en termes de nombre et de superficie
- D'améliorer les conditions de travail pour la réalisation des missions des agents communaux, animateurs, ATSEM, de restauration et d'hygiène des bâtiments en charge du service du repas
- De ne pas changer les emplois du temps des agents, ni en nombres d'heures de travail ni en planification des heures de travail.

L'expérimentation a commencé le lundi 28 novembre et s'étalera sur trois semaines avec une volonté après évaluation de la faire perdurer dans le temps.

Il convient de retenir que la finalité éducative est de proposer un temps calme et serein sur ce temps méridien.

Un 1^{er} bilan de ces 2 semaines de fonctionnement est dressé par les directeurs des 2 ALAE. Ce double service ne s'adresse qu'aux élèves de l'élémentaire, avec un fonctionnement différent sur les deux ALAE.

Sur l'ALAE Aimé Césaire :

Pour le premier service de 12h00 à 12h50 :

- En salle de restauration Maternelle, 41 enfants de PS et MS encadrés par 4 animateurs et ATSEM.
- En salle de restauration Élémentaire, 50 enfants de CP et CE1, 5 de la classe annexée et 27 GS de Maternelle encadrés par 6 animateurs.

Le second service, de 12h50 à 13h35 s'adresse aux élèves de CE2, CM1 Et CM2, soit 86 enfants.

Sur l'ALAE René Goscinny :

Pour le premier service de 12h00 à 12h50 :

- En salle de restauration Maternelle, 49 enfants de PS-MS-GS de Maternelle encadrés par 5 animateurs et ATSEM
- 80 enfants de CP, CE1 et CE2 encadrés par 4 animateurs (+1 renfort d'animateur maternelle), voir 5 lorsque l'équipe sera complète.

Le second service, de 12h50 à 13h45 s'adresse aux élèves de CM1 Et CM2 et UPE2A, soit 56 enfants encadrés par 3 animateurs.

Constat

Les enfants apprécient de manger dans le calme. Le travail éducatif sur l'autonomie, la sensibilisation est bien plus efficace. Cette organisation facilite l'occupation des salles et permet les décroisements pour favoriser l'animation par petits groupes sur le temps périscolaire.

Le climat est plus apaisé, serein et calme. Des ajustements se font au quotidien pour rendre ce service optimal.

Les directrices ne remarquent aucune différence lorsque les enfants reviennent en classe en début d'après-midi.

Les agents de la restauration peuvent assurer leurs missions dans les horaires de l'après-midi (moins de mobilier à nettoyer et désinfecter). Ils font état d'une meilleure fluidité et d'une ambiance plus agréable et détendue.

Les parents d'élèves présents trouvent cette démarche également positive dans la mesure où elle a été élaborée à partir de concertations, et ont des retours positifs de leurs enfants.

Suite à ce bilan positif, il est acté que cette expérimentation se poursuive jusqu'aux vacances de fin d'année et devienne pérenne dès la rentrée de janvier.

4. Questions et communications diverses

L'organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2023 sera dans les mêmes conditions que la précédente. Elle a été votée par l'ensemble de la sphère éducative, lors des deux conseils d'école et d'une réunion organisée par la commune. Elle est planifiée sur 9 demi-journées avec les mêmes horaires de classes et d'ALAE.

Mme BOUDOU Liliane, membre du « Lion's Club » fait une présentation de ce club. Celui-ci a pour vocation d'aider son prochain avec une action qui est liée à la vue. Pour l'instant ce projet est en phase de concertation avec un désir de pouvoir offrir des activités à différentes communes.

Elle propose une action autour du dépistage visuelle auprès des maternelles. Si son action s'inscrit dans le cadre scolaire, il lui est conseillé de s'adresser aux services du rectorat et de la santé pour avoir les autorisations requises. Sur le temps périscolaire, il lui est donné un accord de principe en attente de toutes les autorisations requises (CPAM, RS, parents...).

De même, d'autres actions, comme la sensibilisation autour du diabète peuvent être proposées.

Fin de la séance à 19h25

Marie-Pierre Madaule